L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 SEPTEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 18 SEPTEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an ... $2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan Arcade.

PAR LE SHERIF—Le steamer "Alice", ensemble avec tous ses gréments, appareils, meubles, etc.—Aussi, plusieurs lots de terre avec améliorations sis dans le 1er District de cette ville.

PAR ALFRED BIRNES, constable, coin Conti et Passage de la Bourse—Un lot de souliers assortis.—Aussi, un lot de meubles de maison.

Une législation forestière en Louisiane.

Il y a au moins trois ou quatre ans que nous avons, pour la première fois, jeté le cri d'alarme à propos de nos forêts louisianaises menacées de destruction. Ce n'était pas sans raison que nous signalions le danger. Bien des régions de l'Union, au nord et à l'ouest, avaient déjà été victimes des ravages de la spéculation. Le bois commençant à y manquer, l'activité des propriétaires de scieries se dirigeait vers le Sud; elle s'y donne maintenant pleine carrière, et nous ne voyons pas ce qui pourrait y arrêter le travail ruineux des machines, si la loi n'intervient pas, sinon pour l'interdire, au moins pour la réglementer, pour le modérer. Plusieurs législatures se sont déjà émues, des mesures ont été prises; des lois, votées; des administrations, fondées.

Parmi les Etats qui se sont légitimement effrayés et ont légiféré ou s'apprêtent à légiférer, il faut citer l'Ohio. Il n'y a peut-être pas de partie des Etats-Unis qui ait été plus affligée sous ce rapport. Ce qui s'est passé dans le Michigan, dans l'Illinois, dans New-York, n'est rien en comparaison.

L'Ohio est de création récente, mais il s'est peuplé vite, toutes les industries s'y sont développées très rapidement. On y a déboisé les terres pour les besoins de l'agriculture, pour les besoins des fabriques, pour les besoins des constructions.

En 1853, les forêts y étaient encore intactes; on y comptait treize millions neuf cent quatre-vingt-onze acres de terre couverts de futaies; en moins de trente ans de progrès, et aussi de destruction, il ne reste plus que le tiers de ce chiffre. On a voulu y arrêter le mouvement, on n'y a pas réussi, et si les choses y continuent de même, pendant dix ans, il n'y restera plus un acre de bois. L'an dernier, on y a créé un bureau forestier qui est entré en fonction, cette année, et il a déjà rendu beaucoup de services. Il s'est livré à des travaux très importants; il a publié des statistiques d'une grande exactitude; il a longuement, consciencieusement, étudié les effets du déboisement sur le sol, qui a perdu une partie de sa fécondité, qui est devenu impropre à certaines cultures; sur le climat, qui y a changé; sur les pluies qui y ont occasionné des désastres restés inconnus jusque là; sur les ouragans qui y sont plus fréquents qu'auparavant; sur l'écoulement des eaux qui, n'étant plus arrêtées dans leur course, y ont produit nous ne savons combien d'inondations.

La population s'est émue en apprenant qu'il a suffi de trente ans pour dénuder l'Etat plus que ne l'a fait le travail des siècles dans la plupart des contrées de l'Europe. Il lui a été prouvé que son agriculture y a beaucoup plus perdu que n'aurait rapporté la vente, faite dans les conditions les plus favorables, de toutes les forêts qui couvraient le sol. Tous ces travaux ont été lus avec avidité, ils ont éclairé le public. On a compris que l'on courait un immense danger et, loin de faire obstacle aux études du Bureau, on les a encouragées; on a écouté les conseils que l'on recevait, on s'est rendu compte de la nécessité d'une législation pour arrêter les désastres, pour réparer le mal, et l'on espère obtenir, bientôt, de la Législature un code forestier sévère, qui prévienne les abus et punisse les délits. On aurait tort de croire que le Bureau a occasionné de grandes dépenses à l'Ohio; Il ne lui a coûté que huit cent dollars—moyennant quoi, l'Etat recouvrera, tous les ans, des millions de revenus qu'il est en train de perdre.

Voilà un fait on ne peut plus instructif, nous devrions en profiter; un exemple très utile, il faudrait nous hâter de le suivre. Il prouve qu'il en coûte toujours fort peu d'accomplir des réformes, quand on y met de la bonne volonté et de l'honnêteté.

Il est inutile de nous le dissimuler: nous sommes, en Louisiane, lancés dans la voie qui conduit directement à la destruction des hautes futaies. Le danger n'est pas pressant, sans doute; il y a des millions d'arbres à abattre avant d'arriver à dénuder nos campagnes, à les dépouiller de leur magnifique chevelure de forêts. Notre Etat est un de ceux qui ont le plus échappé à la destruction, et si nous n'avions à redouter que les ravages de la cognée du bûcheron, nous pourrions dormir tranquilles, pendant de nombreuses générations; mais l'abattage n'en est plus, depuis longtemps, à ces procédés primitifs. Il n'y a rien de puissant, rien d'expéditif, comme les machines que l'on installe en ce moment dans les paroisses et dont la besogne est quelquefois si rapide qu'elles ne peuvent pas rester en place et voyagent à travers les forêts, qu'elles font disparaître près qu'à vue d'œil. Les chiffres produits par le Bureau forestier de l'Ohio peuvent nous en donner une idée: Près de neuf millions d'acres dénudés en moins de trente ans! A ce compte, il ne faudrait guère plus d'une génération pour dépouiller la Louisiane, si riche qu'elle soit en prairies et en forêts d'essences variées.

Or, de quelque côté que nous jetions les regards; par en haut, près du fleuve et sur les rives du Bayou Plaquemines; au nord-ouest, le long de la rivière Rouge; au sud-ouest, le long [illegible] les paroisses Calcasieu, [illegible] Vermilion, Cameron; au [illegible] dans la paroisse St-Tammany [illegible] construit un chemin de [illegible] pour l'exploitation des [illegible] nous n'apercevons que [illegible] à vapeur, les unes petites, [illegible] formidable puissance, [illegible] fonctionnant, presqu'aucune [illegible] suffisant aux besoins de la consommation et bon nombre pratiquant l'exportation sur une grande échelle.

Nous nous faisons un devoir de rester constamment au courant du triple mouvement agricole, industriel et commercial de nos campagnes; nous croyons être bien renseignés sur ce qui s'y passe, et nous n'hésitons pas à dire que la situation fournit matière à de très-sérieuses réflexions. Qu'il y ait grand péril en la demeure, encore une fois, non, mais est-ce une raison pour fermer les yeux, pour nous endormir dans une sécurité dangereuse, pour laisser faire et laisser passer, sans mot dire, sans opposer le moindre obstacle? Le mouvement, qui est déjà très considérable, que nous sommes loin de blâmer, que nous approuvons, au contraire, parce qu'il prouve que nous possédons de grandes richesses forestières, et que l'on commence à s'en rendre exactement compte au loin—ce mouvement peut doubler, tripler, d'un moment à l'autre. Il n'y a, ni dans la loi, ni dans l'administration, quoi que ce soit pour le redresser, en cas qu'il fasse fausse route; pour le modérer, en cas qu'il se livre à de funestes excès. Laisserons-nous grossir le danger avant de songer à le prévenir, s'accomplir le mal avant de prendre des mesures pour le réprimer? Commettrons-nous la même faute que l'Ohio? Attendrons-nous que les deux tiers de nos forêts soient abattues pour les couvrir de notre protection?

Nous ne sommes plus une simple agglomération d'émigrants, venus ici de tous les points du globe, libres de chercher la fortune là où nous croyons la trouver et comme bon nous semble; nous sommes un Etat bien constitué, dont la population devient plus dense, tous les jours et où les entreprises doivent être soumises à une règle commune, nettement déterminée. Cet être collectif qu'on appelle l'Etat — c'est-à-dire le gouvernement, l'administration—a en dépôt des richesses que nous lui avons confiées, de la conservation, de l'accroissement desquelles il est responsable et qu'il ne lui est pas permis de laisser gaspiller par ceux-ci ou par ceux-là, au gré de leur fantaisie, de leur ambition, ou de leur avidité. Il manquerait à tous ses devoirs si, par sa négligence, il nous exposait à des inondations désastreuses, à des ouragans qui détruiraient nos moissons, à une foule d'accidents météorologiques, résultat forcé d'un déboisement désordonné et effréné. Il n'a pas seulement à défendre nos existences et notre honneur à l'aide d'une police plus ou moins bien recrutée, d'une justice plus ou moins bien administrée, il lui faut assurer nos propriétés et celles de nos enfants par une législation sage, prévoyante, qui vise autant l'avenir que le présent.

C'est la tâche qui incombe à tout gouvernement bien constitué; c'est même l'accomplissement de cette tâche qui lui donne toute sa légitimité—sans quoi il n'aurait aucune raison d'être.

C'est donc à bon droit que nous réclamons des lois, une administration qui préservent nos bois, qui sans en interdire l'usage —ce qui serait insensé— en règlent l'exploitation, en modèrent les abattages et contribuent à leur perpétuation, à leur renouvellement, au lieu de les abandonner au caprice, à la rapacité du premier venu. Tous les pays civilisés ont leur législation forestière; il nous faut avoir la nôtre.

Le consulat de France à Tampico a été transformé en vice-consulat. Le vice-consul de France nommé à Tampico est M. Colin. M. Saillard, consul de France à Tampico, est transféré au Consulat de Panama, vacant par la mort de M. Lavielle, consul général chargé du consulat, ancien député de Cherbourg, décédé. M. James Dupas, chancelier, est nommé chancelier du consulat général de France à la Havane, et chargé de la gestion du vice consulat de Tampico, en attendant l'arrivée du nouveau titulaire.

M. Emile Haussmann est arrivé en France, souffrant de la fièvre, mais il n'y a pas de doute, étant donné sa forte constitution, qu'il soit rétabli à l'heure présente. M. Haussmann a vécu en Louisiane, à Vermillion.

Comment Mgr de Metz devint député allemand.

Les Messins—écrit Pierre Dubau, dans le *Figaro*—n'avaient jamais été impérialistes, et, après 1871, leurs opinions diverses s'unirent spontanément en une seule, dont les mobiles étaient le désespoir résultant de la patrie perdue et la haine pour ceux à qui devait être imputé ce crime. Légitimistes, républicains, catholiques, protestants, israélites se virent tous fraternellement unis, et riches et pauvres, amis ou inconnus s'abordaient dans la rue pour parler à cœur ouvert du malheur commun.

C'est dans ces conditions que se firent les élections au Parlement allemand; il fallait trouver un candidat.

A ce moment aussi, un prêtre venait en pleine chaire de prononcer un sermon des plus patriotiques et des plus virulents contre l'oppresseur; il se nommait l'abbé Thouvenin, était curé d'Ars-sur-Moselle et, pour ce vaillant acte, avait été condamné par la justice prussienne à trois mois de forteresse qu'il subissait. Ce fut sur cette victime que se porta le premier choix qui devait être aussi la manifestation d'une grande protestation populaire. Le comité qui en avait pris l'initiative délégua un de ses membres pour en donner avis aux autres.

Cet émissaire était le fils d'un ancien préfet de Metz, un Lorrain, le comte Hallez d'Arroz, qui fit part immédiatement de la décision à deux personnes qu'il rencontra dans la rue; le notaire Péridou et le banquier Godchaux.

Le premier revenait de Berlin. Au nom des notaires lorrains et alsaciens dépossédés, il y avait porté une proclamation au prince de Bismarck, de qui il avait obtenu le rachat de leurs études sur le pied de la moyenne des bénéfices des dix dernières années, prise comme revenu à cinq pour cent du capital à allouer aux titulaires; ses compatriotes lui firent un superbe cadeau, et le gouvernement français lui envoya la Légion d'honneur.

Quant au banquier Godchaux, un des personnages les plus influents de la population israélite, il devait bientôt quitter Metz pour venir se fixer à Paris, où nous l'avons rencontré hier encore.

—Nous avons fait choix de l'abbé Thouvenin, leur dit le comte d'Arroz.

—Je venais avec le notaire vous faire part du nôtre, répondit le banquier, le choix des Israélites, que je représente, s'est porté sur l'évêque, et nous vous prions d'obtenir son consentement.

Le nom du vénérable prélat réunit tous les suffrages. Si d'abord on n'avait pas songé à lui dans tous les groupes, c'est à cause de l'éloignement de la politique dans lequel le saint homme s'était toujours tenu. Mais à ce moment les choses avaient changé, et représenter la France vaincue au milieu de ces arrogants vainqueurs était plus qu'une mission honorifique: ne devait-ce pas être un martyre de tous les instants?... C'est pour cela que l'évêque se désignait de lui-même: honneur à ceux qui, mettant alors la religion de la patrie au-dessus de celle de leur Dieu, en eurent les premiers la sublime pensée.

Il était huit heures du soir quand le comte Hallez d'Arroz fut reçu par Mgr Dupont des Loges qui l'avait connu tout enfant et qui l'accueillit d'autant mieux que sa poitrine portait les témoignages des patriotiques devoirs récemment accomplis: la médaille militaire de la Légion d'honneur.

—Monseigneur, dit-il, je suis chargé de faire part à Votre Grandeur du nom du candidat sur lequel s'est porté le choix unanime des habitants de Metz.

Pourquoi cette marque de haute déférence, répondit le prélat, et votre choix sera-t-il meilleur parce que vous me l'aurez communiqué? Vous êtes tous de braves et honnêtes cœurs et n'avez nul besoin de l'humble avis d'un pauvre prêtre qui jamais n'a voulu s'occuper de politique, qui naguère avait à lui la mission d'encourager les uns et de consoler les autres et qui maintenant n'a plus que le triste devoir de prêcher la résignation à tous. Cette résignation, je la conseillerai plus tard à celui que vous aurez choisi quand il partira pour Berlin, où au milieu de ceux qui nous oppriment il aura à goûter toutes les amertumes, car celui-là aura réellement à souffrir plus que les autres.

—Et c'est pour cela, interrompit le comte, que je suis venu vous dire le nom de cet élu de tous, qui ignore encore le choix dont il est l'objet, afin de vous prier, en cas qu'il en aurait, de lever ses hésitations.

—Des hésitations! s'écria le prêtre; y aurait-il donc un seul homme dans Metz qui osât refuser ce saint devoir? Dites-moi le nom de ce candidat, et votre pauvre évêque, oubliant pour une fois que tout son temps est à Dieu seul, ira à lui et vous rapportera son acquiescement, soyez en certain; son nom? dites-le moi tout de suite, son nom?....

—C'est vous, monseigneur.

A ces mots, le vieux prélat—il avait soixante-cinq ans—demeura interdit et courba lentement la tête dans ses deux mains ridées.

Il se fit un silence de quelques secondes....

Puis l'évêque se leva tout d'une pièce; son visage était inondé de larmes....

Serrant alors dans ses bras son jeune interlocuteur:

—J'accepte, dit-il simplement.

LEGS.—M. Ernest Luillier, récemment décédé à Paris, rue Clapeyron, 14, a légué, par testament, 100,000 francs à l'Œuvre de l'hospitalité de nuit.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 18 septembre:

Dans la première partie de la semaine qui vient de s'écouler, nous avons eu d'abondantes pluies qui se sont étendues presque sur toute la région sucrière; par conséquent, tout a une excellente perspective; le terrain étant bien saturé d'eau, la canne va continuer à pousser et la récolte de sucre y gagnera considérablement.

La saison a été exceptionnellement fraîche, pendant les trois derniers mois écoulés, surtout les nuits—ce qui n'est pas favorable à la canne; cependant, on peut dire que nous avons un très bon mois pour la pousse, car il est à présumer que les fraîcheurs ne sont que momentanées.

On n'a jamais vu une saison plus favorable à la moisson du riz; aussi, reste-t-il très peu à couper. La qualité du grain est remarquablement belle, bien qu'on ait dit le contraire. Il est gros et ferme; l'humidité ne l'a pas avarié. Il est à regretter que beaucoup de nos planteurs ne puissent garder leur récolte pour attendre la hausse; il y a incontestablement des spéculateurs qui profitent de la nécessité où sont les producteurs d'expédier leurs grains, pour opérer une baisse factice.

—Les planteurs de coton ont eu un bon temps pour leur cueillette. Le coton a mûri et s'est ouvert rapidement—de sorte que le ramassage n'a subi aucune interruption.

—Un habitant de la paroisse Iberville nous apprend que, de toutes les récoltes qu'il a vues, la plus belle est celle de M. Joseph Duplantier, sur l'habitation Hermitage. La propriété n'a que 100 acres de cannes, mais le tout y est admirablement venu. Comme l'an dernier, on s'y bornera à faire du sirop. On en a obtenu, en 1885, 1100 barils de la plus belle qualité que M. Henry Groebel, un véritable connaisseur, ait vue depuis 17 ans. On l'a vendue 50 cents le gallon, en moyenne. Il y a eu des gallons qui ont atteint le chiffre de 63 cents. M. I. J. Brown dirige les travaux.

—Le juge John Yoist a, sur l'habitation Poydras, 200 arpents de coton et 85 de maïs; il a aussi une assez abondante récolte d'avoine et de sorgho.

Il y a une bonne récolte sur l'habitation Conway—55 arpents de plant de cannes, pas de souches; le coton y a été cultivé à la part.

L'habitation Sweet Home a 50 arpents de coton cultivés par des locataires, 50 de maïs, 90 de cannes. On y a très-bien drainé le sol et l'on compte sur 2 balles de coton par acre. On y élève aussi le bétail. On y voit de fort beaux chevaux et des porcs de race.

—Nous avons été faire une visite à la crevasse Morganza. Les travaux projetés constituent une vaste entreprise. L'eau n'était pas encore retirée, et il nous a fallu traverser la crevasse en voiture. Il devient évident que le système de Eads, qui consiste à nettoyer le Mississippi, en fermant les crevasses et les débouchés, en [illegible] le cours du fleuve, est le seul vrai. La barre au-dessous de Morganza est énorme. Les habitants dont les propriétés sont endommagées par les eaux, sont anxieux de voir fermer la crevasse. Il ne s'agit pas seulement de sauver beaucoup de terrain propre à la culture du sucre, du coton, du maïs: il s'agit de régulariser le cours du fleuve qui, autrement, s'écoulerait au hasard, à droite et à gauche.

Le major Brown a tracé, pour la nouvelle levée, une ligne de 9000 pieds. Maintenant, habitants de la paroisse et de l'Etat, c'est à vous de fermer la crevasse et de maintenir ensuite vos levées en bon état. Le travail ne coûtera pas plus de $90,000.

—L'habitation St-Maurice a 285 acres de coton, 75 de maïs, qui appartiennent à MM. T. F. Bourgeois et Stouker.

—M. F. L. Claiborne a 225 acres de coton et 75 de maïs.

—L'ancienne habitation Taylor peut être louée à $2 l'acre. D'autres terres environnantes sont à peu près au même prix.

— Sur l'habitation Stonewall, MM. Lanaux et fils ont 330 acres de plant de cannes, 140 de souches de première année et du maïs en bon état. M. A. Haydel dirige l'habitation.

—Sur Helena, M. C. Samson a 35 acres de plant, 30 de coton, 30 de maïs.

—Sur la propriété Lorio, il y a 50 acres de plant, 25 de souches, 55 de maïs. On vient d'y reconstruire une partie de la sucrerie, qui s'était écroulée dans le mois d'avril.

—Sur St-Cloud, propriété de Mme Robinson, M. M. Thompson, directeur des travaux, a 80 acres de plant, 70 de maïs, 50 de coton. On a reconstruit les hangars de la sucrerie. On fait usage, sur la propriété, de la graine de coton comme engrais.

—Nina, à M. I. Snowden—directeur des travaux, M. John Overmeyer—a 135 acres de plant, 100 de souches, 200 de maïs et de pois. On y a fait 14 acres d'avoine. Il y a aussi 200 acres de coton.

—M. L. Lindsly élève la volaille et possède une ruche de premier ordre. L'année n'a pas été bonne pour les abeilles, mais M. Lindsly ne se laisse par décourager facilement.

—Sur l'Ile, M. W. F. Harrell s'est associé au juge Yoist, pour l'agriculture. Leur récolte est belle. Ils y ont 65 acres de plant, 50 de maïs; le sorgho et l'avoine ont donné un bon rendement.

—Nous avons entendu, dernièrement, un planteur qui parlait de la culture du riz en homme du métier. Il affirmait que le riz rapporte toujours, même avec les bas prix que nous subissons maintenant. Il citait l'exemple d'un homme qui, seul, sans aide, en a cultivé, cette saison, 30 acres et a obtenu une moyenne de 15 barils bruts, l'acre. En supposant qu'il n'en ait tiré que $3 par baril, il a réalisé un profit de $900. C'est un beau bénéfice pour un homme seul.

—Il a été grandement question d'envoyer un chargement de cannes à sucre au Fort Scott pour soumettre notre produit tropical à l'action des appareils de diffusion du gouvernement. C'est M. Frank O. Minor, ancien planteur sucrier de la paroisse Terrebonne, qui en avait suggéré l'idée. Les chimistes du gouvernement pourraient, disait-il, comparer la valeur de la canne et du sorgho, au point de vue du rendement. En même temps, ils pourraient juger des changements qu'il y aurait à faire dans l'application de leur système à la canne de la Louisiane. Mais nous doutons fort que les *cutters* de Fort Scott soient assez forts pour couper nos cannes. Il a été décidé, par l'assemblée des planteurs, de ne pas donner suite au projet.

PÈLERINAGES.—Le pèlerinage annuel de Paris au berceau de sainte-Geneviève, à Nanterre, aura lieu le 19 septembre courant.

A partir du 14, pendant l'octave de l'Exaltation de la Croix, la relique de sainte Geneviève devait être exposée à la piété des fidèles; des messes devaient être dites à 10 heures, jusqu'au 22, jour de la fête de saint Maurice, l'un des patrons de la paroisse.

Ce pèlerinage, qui attire, chaque année, un grand nombre de fidèles de la capitale, est fait en mémoire du calvaire, érigé jadis sur le Mont-valérien, territoire de Nanterre. Les pèlerins de la Croix ne se dirigeaient vers la sainte montagne qu'après avoir prié et communié à l'autel du berceau de sainte Geneviève. De là, cette pieuse coutume qui s'est perpétuée parmi les fidèles parisiens.

La grande confrérie de Sainte-Geneviève, érigée en 1643 par par le Pape Urbain VIII, est canoniquement rétablie; elle compte dans ses rangs les plus illustres personnages.

Une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, est accordée à toutes les personnes qui prendront part à ce pèlerinage.

On télégraphie, de Lourdes, 1er septembre, à l'*Univers* de Paris:

"Dans l'après-midi d'hier, on a vu le superbe défilé des cinq grands pèlerinages suivants: Nantes, Luçon, Pamiers, Digne, Caen.

"Les évêques de Nantes, de Luçon, de Pamiers et de Luxembourg y ont pris part. Il y avait six mille pèlerins.

"Deux mille six cents [illegible] autres pèlerins sont attendus de Marcillac, d'Orthez et des campagnes de l'Arrue.

"Le même mouvement se reproduira, chaque semaine, jusqu'à la fin de septembre."

Les Expositions Flottantes en France.

[Lettre à la *République Française* du 4 septembre.]

Toulon, 3 septembre.

Parmi les *desiderata* exprimés par les déposants au cours de la grande enquête sur la situation du commerce et de l'industrie en France, faite par la commission de la Chambre que présidait, il y a deux ans, M. Spuller, figurait l'organisation des expositions flottantes.

Les commerçants et les industriels qui ont à plusieurs reprises exprimé ce vœu devant la commission faisaient valoir les avantages que présente ce mode de propagande commerciale. Il consiste, on le sait, à charger sur un navire armé pour le long cours des séries d'échantillons de tous les produits et à les exhiber successivement dans les ports des divers pays où il y a chance de les écouler.

Quoique ce système soit de conception française, le premier essai en a été fait par les Allemands. La tentative allemande n'a pas eu le succès que ses auteurs espéraient, et la campagne commerciale faite par le *Gottorp*, petit navire de 250 tonneaux sur lequel les marchandises étaient entassées pêle-mêle, n'a pas donné de brillants résultats. Ce n'est pas une raison pour ne pas l'entreprendre à notre tour. Le commerce compte beaucoup sur les expositions flottantes. Depuis quelques années, on a pu constater que la clientèle étrangère qui adressait autrefois ses commandes aux maisons françaises traite aujourd'hui avec les pays qui nous font concurrence et on espère au moyen de ce procédé modifier cet état de choses.

Les visiteurs qui sont admis dans le port militaire de Toulon peuvent constater que le vœu émis devant la commission parlementaire est aujourd'hui réalisé. Le comité des expositions flottantes a obtenu du ministre de la marine qu'un transport de l'Etat fût mis à sa disposition. La *Sarthe* a été désignée à cet effet et a reçu ensuite les modifications et les aménagements conformes à sa nouvelle destination.

La *Sarthe* est un grand transport en bois qui a été lancé en 1863. Il mesure 82 m 80 c. de longueur à la flottaison et 13 m. 36 c. de largeur extrême. Son creux est de 8 m. 14 c. et son tirant d'eau moyen de 5 m. 89. Il jauge 3,500 tonneaux. Il est gréé en trois-mâts-barque et présente une surface de voilure de 1550 mètres carrés. Après les réparations qu'il vient de recevoir, il sera presque neuf et se prêtera admirablement à sa nouvelle destination. On a changé jusqu'à ses chaudières qui alimentent une machine à hélice de 1500 chevaux.

Nous voici loin des 250 tonneaux du *Gottorp*.

Le navire sera utilisé dans toutes ses parties par l'exposition flottante. La batterie et l'entrepont qui ont 2 m. 25 à 2 m. 50 de hauteur et qui offrent un espace des plus commodes pour organiser une exposition industrielle et permettre aux visiteurs de circuler facilement autour des produits, seront affectés à ce que l'on pourrait appeler la partie extérieure de l'exposition, c'est-à-dire aux produits figurant dans des vitrines ou [illegible] une un vaste étalage qui rappellera les grands magasins de Paris.

Un personnel de soixante à quatre-vingts employés sera préposé à la garde et à la vente des marchandises, et comme la clarté pénétrant par les hublots pourrait être insuffisante, l'électricité versera des torrents de lumière dans les entreponts. Les machines seront rangées dans le faux-pont et le stock des marchandises étalées dans les étages supérieurs sera tenu en réserve dans les cales.

Pour compléter l'installation en lui donnant tout l'agrément et le confortable nécessaires (*utile dulci!*) et permettre de faire apprécier tous les articles de consommation, on a réservé à l'arrière de la batterie une place de 25 à 30 mètres de longueur sur 12 mètres de largeur pour y construire un bar qui donnera l'illusion d'un café de boulevards parisiens. Ce bar, disposé avec élégance, permettra aux visiteurs et aux acheteurs de déguster les vins des meilleurs crus et les liqueurs surfines accompagnées de produits français, et de se rendre ainsi compte de la valeur des produits offerts, qui, cette fois, seront bien réellement des produits français.

Dans les ports où le navire s'arrêtera, il sera ouvert gratuitement aux visiteurs; dans ceux où il ne pourra être amarré à quai, un canot à vapeur du bord fera un service de va-et-vient entre le rivage et l'exposition, apportant les nombreuses personnes qui ne manquera pas d'attirer la nouveauté de l'entreprise.

Tout sera prêt dans quelques jours. L'équipage de la *Sarthe* et son état major seront pris dans la marine marchande et comprendront soixante hommes. L'installation sera terminée à Marseille et, après un séjour dans ce port, le navire contenant l'exposition flottante ira compléter au Havre, où les Parisiens pourront le visiter, son chargement de marchandises en stock et à l'étalage.

J'apprends d'autre part qu'à Bordeaux on vient de commencer à bord du *Château-Yquem*, steamer presque neuf, appartenant à la Compagnie bordelaise de navigation à vapeur, et que l'Etat avait dernièrement affrété pour le transport des troupes du Tonkin, les travaux nécessaires à l'aménagement d'une seconde exposition flottante. L'installation intérieure sera la même que celle de la *Sarthe*. Une moitié des emplacements sera réservée à Paris et aux autres centres industriels; Bordeaux et sa région occuperont le reste avec leurs vins, eaux-de-vie, liqueurs, conserves, etc. Un bar, à *l'instar* de celui de la *Sarthe*, sera installé avec tout le confort possible.

Le *Château Yquem* quittera Bordeaux vers le 15 novembre prochain pour se rendre aux Antilles et à la Côte-Ferme qu'il visitera depuis Colon jusqu'à Trinidad.

Bonne chance aux commis-voyageurs flottants!

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉGOUTS A PARIS.—Les dépenses affectées aux services des eaux ou à la construction d'égouts, sont de celles qui ne rencontrent qu'une approbation générale de la part de la population parisienne. Voici, en ce qui concerne les égouts, les nouveaux travaux projetés pour la campagne d'hiver.

Cette fois, ce sont les quartiers excentriques qui seront les plus favorisés. On ne compte guère, dans la zone centrale, que sept ou huit voies publiques sous lesquelles on exécutera des travaux souterrains.

Citons, entre autre, la rue de la Michodière, qui est comprise pour une somme de 21,000 fr.; les rues du Caire, Damiette et des Forges, pour 53,200 fr.; la rue d'Aboukir pour 36,000 francs.

Nous trouvons ensuite, dans une zone plus éloignée, la rue de Bondy, pour laquelle on a alloué une somme de 72,000 francs; le quai Jemmapes, 85,000 francs; la rue Mazarine, dont l'égout est réclamé depuis si longtemps et à la construction duquel on va employer une première somme de 57,000 francs.

Dans les quartiers excentriques, les voies publiques les plus favorisées sous le rapport des crédits alloués pour la construction de leurs égouts sont les suivantes: la rue d'Allemagne, 86,000 fr.; la rue du Chemin-Vert, 76,000 fr.; la rue des Boulets, 57,000 fr.; l'avenue de Clichy, 43,000 fr.

Ajoutons que ceux de ces nouveaux travaux, dont la maçonnerie s'élèvera à de 10,000 fr., seront mis en adjudication. Les autres seront exécutés en régie.

UNE LETTRE DU COMTE DE PARIS.—Monsieur le comte de Paris a, récemment, adressé, à M. le vicomte d'Armagnac, la lettre suivante, reproduite par le *Clairon du Lot*, en réponse à l'Adresse envoyée par le Comité monarchique de Cahors;

Mon cher vicomte,

J'ai tenu à vous remercier moi-même du témoignage de sympathie que vous m'avez fait parvenir de la part du Comité monarchique de Cahors à l'occasion de mon exil.

Ces paroles encourageantes me prouvent que l'exil ne sera pas une séparation et en adoucissent pour moi l'amertume.

Mes amis peuvent compter que je les suivrai avec plus de sollicitude encore que dans le passé à travers [illegible] les luttes engagées pour notre cause.

Veuillez être mon interprète auprès de tous vos co-signataires et croyez à mes sentiments bien sincères.

PHILIPPE,
Comte de Paris.

IDENTITÉ D'INTÉRÊTS DANS LA MÉDITERRANÉE.—La *République Française* termine ainsi l'un de ses derniers articles sur la politique extérieure de l'Angleterre:

"Depuis que les événements d'Egypte ont démontré au monde l'incurable égoïsme de l'Angleterre, il n'y a plus en effet identité d'intérêts dans la Méditerranée qu'entre les deux grandes puissances continentales que cette mer sépare, entre la Russie et la France. Des libéraux attardés peuvent se tenir par habitude à la théorie des deux grandes nations libérales de l'Occident. Nous nous permettons de penser que si le roi Louis-Philippe pouvait avoir de bonnes raisons pour gouverner sa barque de ce côté-là, tel n'est pas notre cas à nous qui avons vu prendre Chypre, qui voyons confisquer la vallée du Nil, à qui on a eu l'imprudence de laisser entrevoir un coup de main sur la Crète et sur la Syrie. Et nous serions les derniers des rhétoriciens si nous hésitions à poursuivre, dans la Méditerranée comme dans les mers de l'Extrême-Orient, l'entente avec les Russes contre l'invasion anglaise."

Un auteur vient de présenter, à un théâtre de Paris, un drame historique en cinq actes.

Or, cet écrivain a la singulière habitude de s'animer, en lisant ses pièces, au point de se débarrasser peu à peu de tous ses vêtements.

Quand il donna lecture de son nouvel ouvrage aux sociétaires des deux sexes du théâtre, avant la fin du premier acte, il avait déjà quitté son paletot.

Au deuxième acte, son gilet. Au troisième, sa cravate. A la fin du quatrième acte, tous les assistants se regardaient.

—Mon cher, dit madame Marie Laurent à celui qui avait amené l'auteur dramatique, priez donc votre ami de passer derrière ce paravent, s'il désire commencer son cinquième acte.

Décédé hier, 17 septembre, à 3 heures P. M., à l'âge de 45 ans, B. F. GRASS, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de ses fils, de ses frères et de son beau frère A. D. Saucier sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 18 septembre à 4 P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 421 rue Bourbon.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'église Notre-Dame de Bon Secours LUNDI, 20 septembre, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu J. M. REY. Ses parents, amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son épouse et de sa fille.
17 sept—3f

SERVICE FUNÈBRE.

Mercredi matin, 22 septembre, à 7 heures, un service funèbre sera célébré à l'Eglise St Augustin pour le repos de l'âme de FRANÇOIS RICCA. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa famille
16 sept—jeu dim mer

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

J. C. MORRISON,
AGENT D'IMMIGRATION DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A L'ETRANGER
Bureau principal, 127 Broad street, New York
Achat et vente de terres sur commission.
OUVRIERS AGRICOLES allemands et autres fournis pour exploiter les TERRAINS A LA PART. On peut également se procurer au bureau ci-dessus des ouvriers et des travailleurs de toutes sortes, aussi, à bref délai, DES DOMESTIQUES DES DEUX SEXES.
Réduction spéciale de taux de chemin de fer dans toutes les parties des Etats-Unis.
Passage de l'Europe [illegible] d'Europe par steamers de 1re classe à prix très réduits.
Pour les conditions s'adresser à
J. C. MORRISON,
127 Broad street New York,
ou 6 rue du Camp (au 1er), Nlle Orléans Lne.
19 sept—1 m—V et C

Bureau du Louisiana Oil Co.—No 76 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, Lne. 16 septembre 1886.—Avis. Conformément à la résolution adoptée à une réunion d'actionnaires le 14 septembre 1886 et d'après l'article 10 de la charte de cette compagnie, avis est ici donné qu'une assemblée générale des actionnaires du Louisiana Oil Co. est convoquée pour le 20 octobre 1886 à 12 M. au bureau de cette compagnie 76 rue Baronne, pour élire trois commissaires pour liquider les affaires de cette compagnie.
BERTRAND BEER
Président intérimaire et Vice-Président du Louisiana Oil Co.
17 sept—17 22 29—oct 6 13 20

AU PUBLIC.

Réduction dans le Prix de la Lumière.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nlle-Orléans, 16 septembre 1886.

LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS prévient les personnes à qui elle fournit du gaz ainsi que toutes celles qui résident sur le parcours de ses tuyaux de distribution que, à partir du 1er octobre 1886, des taux d'ESCOMPTE ADDITIONNEL seront accordés à ses clients. EN OUTRE des 10 pour cent dont ils bénéficient déjà sur leurs comptes mensuels quand ceux ci sont réglés avec promptitude.

Dépense—Un ct. par heure pour chaque bec donnant une lumière équivalant à celle de 20 bougies, moins 10 pour cent d'escompte.

Escompte Additionnel:
Sur comptes mensuels de $ 1 à $ 5, 5 pour cent
Sur comptes mensuels de 5 à 15, 10 pour cent
Sur comptes mensuels de 15 à 25, 15 pour cent
Sur comptes mensuels de 25 et au dessus, 20 pour cent
V. VALOIS, Secrétaire.
17 sept—3m

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Nouvelle importation de
JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Corticines Anglaises,
Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crête et de Dentelles.
Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et Ingrain.
TAPIS
A Prix Réduits.
19avril—1 an.

Avis aux Votants.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Bureau de l'Enregistreur des Votants, coin des rues Camp et Lafayette.
Nouvelle Orléans, 23 août 1886.

LES personnes désirant s'enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 4 P. M. à 7 P. M. jusqu'au 21 octobre 1886, les dimanches et les jours fériés exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette date pour réviser et préparer les livres des Polls.

Les certificats d'enregistrement émis en 1880 et depuis, quand aucun changement de résidence n'a eu lieu, sont bons pour la prochaine élection.

ALEX. BREWSTER,
Enregistreur, bureau d'enregistrement.
22 août—60 j

DANIELS & SCHLIEDER,
Seuls chargés de la mise en bouteilles de la bière fabriquée par la Louisiana Brewing Co., et
DESTINÉE A L'EXPORTATION.
Nos 744 et 746 rue Tchoupitoulas.
Nos 49 à 55 rue Waters.
Téléphone No 1044.
30 juin—3 m.

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 15 rue South Rampart.
[illegible]—1an

C. LAZARD & Cie.,
L'Ancienne Maison très connue de Vêtements Confectionnés et d'Articles de Toilette d'un prix,
29, 31 et 33 RUE DU CANAL, COIN NORTH PETERS.
Nous offrons maintenant un superbe stock de Vêtements de Printemps pour hommes, jeunes gens et enfants à des prix très réduits. Echantillons et instructions pour prendre ses propres mesures envoyés sur application. 11 oct—1an—dim mer jeu sam

Compagnie d'Assurances du SUD
de la Nouvelle-Orléans.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.
31 ...RUE DU CAMP... 31
Capital comptant ... $300,000 00
Actif au 1er janvier 1886 ... 408,941 00
Cette Compagnie assure contre les risques
D'INCENDIE, DE RIVIÈRE ET DE MER.
Elle sollicite respectueusement le patronage du public, à la Nlle-Orléans et dans les paroisses de l'Etat.
Les détenteurs de ses polices sont pleinement garantis contre toute perte; par son actif, qui est immédiatement réalisable, et par le soin et la prudence avec lesquels sont gérées les affaires de la Compagnie.
Elle paie de fortes licences et de lourdes taxes au profit du gouvernement de la ville et de l'Etat.
Son capital est la propriété de nos concitoyens de la Louisiane, et se trouve placé parmi eux.
Elle assure à des taux raisonnables et équitables.
Les pertes sont promptement réglées et payées.
C'EST UNE INSTITUTION LOUISIANAISE.
—Officiers—
ERNEST MILTENBERGER, Président; H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
—Comité de Finances—
JOHN T. MOORE, Jr., M. SCHWABACHER, THOS J. WOODWARD
J. H. MENGE, F. @ ERNST.
1er sept—1m

W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
26 juin—tous les Dim—1 an

D. H. Holmes.
Nous recevons tous les jours de NOUVELLES MARCHANDISES dans tous les départements, comprenant des NOUVEAUTÉS RICHES et RARES, des fabriques les plus grandes du PAYS et de l'Étranger.
155 Canal St.

J. SAGET & FILS,
ETABLIS EN 1849.
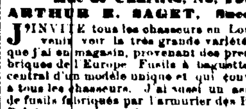
Rue de Chartres, No. 198.
ARTHUR E. SAGET, Successeur.
J'INVITE tous les chasseurs en Louisiane à venir voir la très grande variété d'armes que j'ai en magasin, provenant des premières fabriques de l'Europe. Fusils à baguettes, à feu central d'un modèle unique et qui conviendront à tous les chasseurs. J'ai aussi un assortiment de fusils fabriqués par l'armurier des Princes de Belgique que je vendrai à un prix d'une telle modicité, que l'on s'en étonnera. Je viens de recevoir de Londres des revolvers Wm. Tranter et des revolvers fins améliorés par moi lors de mon dernier voyage en Europe; aussi, 10,000 cheminées marquées à mon nom et que je vendrai en gros aux armuriers de la ville et des campagnes. Réparations d'armes faites à la satisfaction de tous.
5sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'
49 ...Rue Carondelet... 49
Capital ... $700,000
Surplus ... 78,443
ED. A. PALFREY ... Président
B. M. WALMSLEY ... Vice-Président
THOS. F. WALKER ... Secrétaire
Succursales:
M. W. A. Valloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
20août—6m

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

FRAPART HOUSE
MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.
L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
3 juil—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h du matin à 3 h P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Septembre 1886.

Aller les époux	Calanne Dominique
Abbadie François	Lostepias Pierre
Bataille Vve Pierre	Lorenzé Noëmie Zélise Denise
Baqué	Laterrade Pierre
Benafort Auguste	Latour Paul
Bélaval François	Lafont Auguste Hippolite
Birot Pierre	Monéton Catherine
Beuetrix Bapte Victor Alex (2)	Moret Edouard
Bonnet Anthelme	Menuet Alfred
Bois	Mothe Pierre Eugène (2)
Bonnemer	Mosser Paul
Bourjal les époux	Mournet Jean Baptiste
Boses Guillaume	Mourain Veuve Rachel Harmanson
Bonnet Barthélomé Prosper	Mourain Gustave et Charles
Biuet Jean Marie	Monjol Paul Auguste Louis
Boieldieu Jean Jacques	Odden Martin François
Barnier Prosper	Poupard Jean Marie
Bondon Pierre	Pelcerf Pierre Eu & Jacques Albert
Carpeaux Emile Auguste	Pérès Paul dit Jacob
Charpentier Honoré	Pérès Etienne
Caubier Vve	Porche les époux
Camy	Pys ou Pujo Savin
Chas Léon	Paret Claude
Cazes	Picheloup Honoré
Crouchet	Queyrouse Léon
Crottes Martial	Ricourt Henri
Chim Vve née Mourain	Ribet Léopold Jean Vve rie
Ducos Raymond	Robert Mme Cécile
Dupont frères les	Rochereau Eugène
Dupré Romain	Ray John
Durand Victor	Rebboré Ernest
Durand André	René Henri
Ernest les époux	Rault Vve Esther
Elissalde Jean B	Schipline les époux
Félon Ernest et Delle Ernestine	Sézac Jean Pierre
Frances Romain J	Sauné Jean Alexandre
Fourcade Jacques	Sénécal famille
Funes Léon	Serpentini Jules François
Ferré Auguste	Séger Henri tageleur
Gantier Mme Jules Bernard	Tisserand tourneur
Galan Antoine	Taillon les époux
Gelle George Lucien Frédéric	Tajague Emile Joseph
Gestalu Henri Charles	Tajague Baptiste
Gondiau Vve Adeline	Thomas Hick-Hall les époux
Guilgnell Aloys	Vergnoles époux et Edouard Garlepied
Hamant Joseph	Vignalet Louis
Jourdan Mme née Célinie Varillat	Valette Félix
Jouandet Delle Eugénie	Vignonneau François
Kleine Auguste	Valade Théodore
Levy George Pierre	Valdejo Emile
Levy Pierre (2)	
Lagarde Jean Marie	
Lavergne Vve née Mourain	

LETTRES.

Maysonnave (abattoirs)	Mousset Jean chauffour (2)
Soudères Antoine (3)	Candelier Vve Adolphe
Poisson Charles musicien	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er septembre 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

INSTITUTIONS.

ÉCOLE NORMALE D'ETAT.
A Natchitoches, Lne.

La seconde session commencera lundi, 5 octobre 1886, et sera terminée jeudi, 23 avril 1887. Enseignement gratuit.

On peut se procurer des catalogues chez F. F. Hansell & Bros., 30 rue du Camp.

WARREN EASTON,
Surintendant de l'Instruction Publique de l'Etat.
15 Sept—

Ecole de M. C. C. THÉARD.
139 Rue Bourbon
Prix modérés.
Réouverture le 1er Septembre.
31 août—1m

St-Stanislaus Commercial College
Baie St-Louis, Miss.
L'OUVERTURE des classes aura lieu le JEUDI 16 septembre.
Pour information, s'adresser au St-Aloysius Commercial Institute, encoignure Chartres et Quartier N. O., ou par lettre au Président à la Baie St Louis. 29 août—1m

Institut Gleason & Picard.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.
L'OUVERTURE des classes aura lieu le 1er Septembre prochain. Pour Prospectus ou informations, s'adresser à l'Institut, 372 Esplanade, coin Tonti, N. O. 29 août—2m

UNIVERSITE TULANE DE LA LOUISIANE.
Ecole Supérieure, Collège, Université, Départements de Droit et de Médecine.
WM PRESTON JOHNSTON, L. L. D.
Président
Les cours du Collège et de l'Ecole Supérieure commenceront le 7 Oct. Les examens d'entrée auront lieu les 4, 5 et 6 Oct. Les cours classiques comprennent l'enseignement de la Littérature, des Mathématiques, des Sciences Naturelles, de la Mécanique du Commerce.
Corps enseignant complet. Les langues modernes sont enseignées et les élèves se livrent à des exercices manuels.
Conditions modérées.
On peut se procurer des catalogues auprès du Secrétaire de l'Université. 10 août—3m

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues!
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.
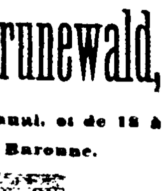
Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes, et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde la mettant à même d'offrir des marchés au public comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

G. Léaumont,
Pharmacie homéopathique,
Au coin des rues
DAUPHINE ET DUMAINE
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
5 août—3m

Le Renovateur des Cheveux DE HALL,
VÉGÉTAL SICILIEN.
(Hall's Hair Renewer.)
A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et ternis, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.
Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."
Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.
Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.
Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.
Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.
(Buckingham's Whisker Dye.)
La Teinture de Buckingham pour les Favoris
Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.
PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

Médaille de Première Classe décernée à
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine, 99, Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an

Spectacles, Bals, &c.

POUR LES VICTIMES
—DU—
Tremblement de terre de Charleston.

Le Prof Sontag et son corps de musique militaire ayant gracieusement offert leurs services, il sera donné au
FORT ESPAGNOL
—LE—
Samedi soir, 18 septembre,
Un grand CONCERT SONTAG au bénéfice des victimes du tremblement de terre à Charleston
Que tout le monde s'y rende.
17 sept—f

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Remis à neuf et redécoré.
Ouverture Dimanche 19 sept 1886.
La petite favorite
Mlle LIZZIE EVANS
paraîtra dans [illegible]
SEA SANDS
Dimanche, lundi, [illegible] soirs et aussi à la [illegible]
FOGG'S FERRY.
Jeudi vendredi [illegible] soirs et aussi à la matinée de samedi
Nouvelles chansons [illegible] et danses.—De nouveaux décors pour les deux pièces.
Le contrôle sera ouvert le jeudi 16 courant.
Dimanche 26 sept—La jeune comédienne, Monroe & Rice—Ma tante Bridget—(My Aunt Bridget.)
16 sept—1

THEATRE EDEN,
40 et 42 rue Royale.
SCHONHAUSEN & CIE ... Propriétaires
F. BASTIDE ... Directeur des amusements
Grande ouverture
Samedi soir, 18 septembre 1886.
Pour la première fois en Amérique, début de
MONS. PEREZ,
de la Troupe d'Opéra Burlesque Parisien, avec le concours d'une Compagnie Américaine, (Specialty Company) de première classe.
La direction n'a rien négligé pour faire de ce théâtre un rendez-vous de premier ordre pour famille dirigé entièrement à l'instar des Cafés Concerts de Paris
Pour plus de détails voir les programmes.
15 sept—1 m

THEATRE FARANTA,
Coin Orléans et Bourbon.
A quelques minutes de marche de la rue du Canal
Intérieur remis à neuf—Nouvelles décorations et meublé à neuf
GRANDE OUVERTURE
Samedi soir, 18 Septembre,
UNDER THE LASH.
NOUVEAU RIDEAU peint par le célèbre artiste décorateur John W. PIGGOTT
Le théâtre est entièrement éclairé par le système d'éclairage Brush.
Voyez les Prix: 10 et 25 cents.
Prix pas plus élevés—Pas d'extra à payer
Matinées 10 et 15 cents.
Matinées Jeudi, Samedi et Dimanche.
14 sept—

EXCURSION A BATON ROUGE
—PAR—
L'Union Italienne Garibaldi,
Au bénéfice de l'Ecole Italienne.
DIMANCHE, 19 SEPTEMBRE 1886
Prix du billet aller et retour $1 00
N. B.—Le Pénitencier sera ouvert aux visiteurs.
12 sept—

Excursions à Mandeville et Lewisburg.
Partira du West End le steamer DAY DREAM les dimanches à l'arrivée des trains de 7 heures a. m., et de 7 heures p. m. Les mercredis à l'arrivée des trains de 8 heures a. m. et de 7 heures p. m. et régulièrement tous les deux jours à l'arrivée du train de 4 heures p. m. Prix du trajet, 50 cents [illegible]. Moitié prix pour les enfants. Excursions 50 cents aller et retour. 24 août—

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés accordés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 150 rue du Canal.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire voir ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
Mon bureau sera transféré à partir du 1er octobre au No 110 rue Canal.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après la bâtisse formant l'angle de la rue Canal.
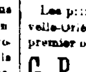
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

BEN. ONORATO,
ENCANTEUR ET ESTIMATEUR,
Bureau et salle d'Encan, 18 rue Bourbon, Nlle-Orléans, Lne.
SOINS spéciaux donnés à la vente [illegible] de propriétés foncières. Ventes en plein air de cargaisons et de tous genres faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui soit au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 704. 3 août 3m

OFFICIEL.
BUREAU DU CONTROLEUR.
Ville de la Nouvelle-Orléans, Nlle-Orléans, 4 août 1886.
Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le lundi 4 octobre 1886, pour l'achat des franchises du chemin de fer Orléans.
Ce chemin est établi et fonctionne. Le tout conformément à l'ordonnance 1805 de la Série de l'Administration adoptée le 25 mai 1886. Les spécifications sont enregistrées au bureau du commis du Conseil.
La Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ou toutes les soumissions.
JNO. L. NEWMAN,
Contrôleur ad interim
4 août—60f

LA FIN.
B. & W. CRONER
Clôturent positivement leur magasin
Samedi prochain, 11 Septembre;
Et durant cette
DERNIÈRE SEMAINE,
Offriront des Bargains extraordinaires dans tous leurs Départements
LA VENTE A L'ENCAN
Par Vincent & Cie, commencera le 1d de ce mois. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à en profiter.
141 RUE DU CANAL,
Coin Bourbon.
20 juin—3m

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N.O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Muller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.
Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer breveté et médaillé pour la tenue de l'accord
6 nov—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 17 SEPT — CLASSE No 222
Tirage de 4 heures P. M.

47	44	51	37	14	56	55	1	53	63	34	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 17 septembre 1886—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
E. PILIÉ, pro tem
Commissaires
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.